



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Fonds Commun de Placement*

## *ADN DYNAMIC*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2020***



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement ADN DYNAMIC**

14, rue de Marignan - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ADN DYNAMIC constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand  
Associé

## Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>34,919,529.52</b>	<b>10,374,265.22</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>34,919,529.52</b>	<b>10,374,265.22</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	34,919,529.52	10,374,265.22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	-	<b>3,979.41</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	3,979.41
<b>Comptes financiers</b>	<b>3,154,623.80</b>	<b>1,470,664.47</b>
Liquidités	3,154,623.80	1,470,664.47
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>38,074,153.32</b>	<b>11,848,909.10</b>

## Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	39,950,599.23	10,995,717.60
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	-1,229,080.33	-380,948.18
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	-1,025,305.04	-244,704.09
<b>Total capitaux propres</b> (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>37,696,213.86</b>	<b>10,370,065.33</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>377,939.46</b>	<b>1,478,843.77</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	377,939.46	1,478,843.77
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>38,074,153.32</b>	<b>11,848,909.10</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	33,642.32	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>33,642.32</b>	-
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-9,475.48	1,569.58
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-9,475.48</b>	<b>1,569.58</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>24,166.84</b>	<b>-1,569.58</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-794,353.88</b>	<b>140,620.50</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-770,187.04</b>	<b>-142,190.08</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>-255,118.00</b>	<b>102,514.01</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-1,025,305.04</b>	<b>-244,704.09</b>



## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

### Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion

- 2% TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## **Commission de surperformance**

La commission de surperformance est variable et égale à 15% de la surperformance au-delà de 5% annualisé (3)

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance de 5% annualisé \* et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de sur performance, alors définie égale à 15 % TTC de la performance au-delà de 5% annualisé, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. Si la somme des composantes actions de l'indicateur de référence présente une performance négative durant l'exercice, sa valeur, prise en compte dans les calculs, est fixée à 0. Il n'y aura pas de provision pour frais de gestion variable en cas de performance négative de l'OPCVM. En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

## **Rétrocession de frais de gestion**

Les rétrocessions sont enregistrées au fil des encaissements.

## **Méthode de comptabilisation des intérêts**

Intérêts encaissés

## **Affectation des résultats réalisés**

Capitalisation

## **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation

## **Changements affectant le fonds**

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	10,370,065.33	8,327,591.78
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	27,337,199.14	6,856,706.25
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-2,828,310.35	-5,384,661.25
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1,850,350.82	273,274.40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2,548,238.54	-524,761.14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	13,680.00	9,084.44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-82,494.43
Frais de transaction	-74,691.66	-17,688.69
Différences de change	-	48,313.71
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :</b>	<b>4,346,346.16</b>	<b>1,044,022.43</b>
Différence d'estimation exercice N	4,502,407.98	156,061.82
Différence d'estimation exercice N-1	-156,061.82	887,960.61
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :</b>	<b>-</b>	<b>-37,132.09</b>
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-37,132.09
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-770,187.04	-142,190.08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>37,696,213.86</b>	<b>10,370,065.33</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	5,421,921.20
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

	<b>Exercice 31/12/2020</b>	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie de classe C (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	325,377.7423	
Nombre de titres rachetés	34,715.1284	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
<b>Frais de gestion</b>	<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe C (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	498,459.42	2.00
Commissions de surperformance	306,510.06	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	<b>10,615.60</b>	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	377,939.46
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>377,939.46</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3,154,623.80
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-



## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3,154,623.80	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 Décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,025,305.04	-244,704.09
<b>Total</b>	<b>-1,025,305.04</b>	<b>-244,704.09</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,025,305.04	-244,704.09
<b>Total</b>	<b>-1,025,305.04</b>	<b>-244,704.09</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,229,080.33	-380,948.18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-1,229,080.33</b>	<b>-380,948.18</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,229,080.33	-380,948.18
<b>Total</b>	<b>-1,229,080.33</b>	<b>-380,948.18</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	30/06/2017	29/06/2018	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	99.79	96.32	78.90	84.25	<b>91.11</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	10,299.39	10,670.43	8,327.59	10,370.07	<b>37,696.21</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	103,206.2860	110,782.3201	105,541.5731	123,076.7468	<b>413,739.3607</b>

Date de mise en paiement	30/06/2017	29/06/2018	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	7.75	-0.63	-9.67	-3.09	<b>-2.97</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>					
Parts C	-1.00	-2.08	-0.91	-1.98	<b>-2.47</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Titres d'OPC</b>				<b>34,919,529.52</b>	<b>92.63</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne</b>				<b>34,919,529.52</b>	<b>92.63</b>
BGF-WORLD TECHNOLOGY FD-ED	5,000.00	69.41	EUR	347,050.00	0.92
CARMIGNAC CAPIT PLUS-F EU A	440.00	1,177.81	EUR	518,236.40	1.37
CARMIGNAC PF EMERG-F EUR AC	12,000.00	198.14	EUR	2,377,680.00	6.31
CM-CIC MONEPLUS-RC	25,150.00	99.42	EUR	2,500,335.04	6.63
COMGEST MONDE-Z	300.00	2,591.50	EUR	777,450.00	2.06
CONSTANCE BE WORLD-I	20.00	61,942.25	EUR	1,238,845.00	3.29
COVEA RUPTURES-I C	4,000.00	154.36	EUR	617,440.00	1.64
CPR INV-GL DISRUPT OPP-IEURA	6.00	208,257.39	EUR	1,249,544.34	3.31
ECHIQUEUR WRLD NEXT LEAD-K	3,500.00	221.45	EUR	775,075.00	2.06
ELEV-ABSO LRET EURO FD-R EUR	10,800.00	131.03	EUR	1,415,124.00	3.75
ERASMUS MID CAP EURO I	160.00	15,515.77	EUR	2,482,523.20	6.59
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	1,100.00	2,672.18	EUR	2,939,398.00	7.80
FIDELITY FDS-S E ASIA-Y EUR	60,906.00	21.98	EUR	1,338,713.88	3.55
FIDELITY FNDS-GL TEC FD-YACEUR	12,000.00	93.70	EUR	1,124,400.00	2.98
GEMASIA-I EUR	8,830.00	137.23	EUR	1,211,740.90	3.21
GEMFUN-GEMEQUIT I ACT -I-	4,900.00	232.22	EUR	1,137,878.00	3.02
JUPITER DYNAMIC DC SHS -D EUR ACC CAP	35,000.00	13.76	EUR	481,600.00	1.28
LFR EURO DEVELOPPEMENT DURABLE ISR-GP	4,200.00	130.55	EUR	548,310.00	1.45
L SELECT-US SEL GRWTH-EUR-I-C	130.00	5,747.31	EUR	747,150.30	1.98
MANDARINE GLOBAL TRANSITION 13C	1,000.00	1,443.09	EUR	1,443,090.00	3.83
NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS LUX I SICAV	10,284.00	123.62	EUR	1,271,308.08	3.37
NATIXIS-THEM SUB ECON-HIA E	10,000.00	165.74	EUR	1,657,400.00	4.40
NORDEA 1 SIC-MUL ASSET-BIEUR	40,000.00	13.84	EUR	553,600.00	1.47
PICTET - BIOTECH-IEUR	1,335.00	968.84	EUR	1,293,401.40	3.43
PICTET-DIGITAL COMM-IEUR	2,554.00	503.14	EUR	1,285,019.56	3.41
PICTET TR-MANDARIN-HI EUR IHE	8,000.00	169.12	EUR	1,352,960.00	3.59
RICHELIEU AMERICA-I EUR ACC	4.00	116,166.94	EUR	464,667.76	1.23
SCHRODER INT EME ASIA-A EUR	25,491.00	47.58	EUR	1,212,782.76	3.22
SEB SICAV 2-SEB SM CP-IC-ACC	700.00	795.44	EUR	556,805.90	1.48
<b>Créances</b>				-	-
<b>Dettes</b>				<b>-377,939.46</b>	<b>-1.00</b>
<b>Dépôts</b>				-	-

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Autres comptes financiers				3,154,623.80	8.37
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			EUR	<b>37,696,213.86</b>	<b>100.00</b>